

CONVOCATIION

Objet : Conseil Municipal du 23 octobre 2024.

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil Municipal de la Ville de Mont de Marsan, à laquelle vous êtes prié(e) de bien vouloir assister, aura lieu le :

**23 octobre 2024 à 19h00,
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville
2 Place du Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance ainsi que les projets des délibérations s'y rapportant.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Charles DAYOT
Maire de Mont de Marsan



En cas d'empêchement et de rédaction d'un pouvoir, veuillez transmettre celui-ci à l'adresse suivante: assemblees@montdemarsan-agгло.fr



*Direction des Affaires Juridiques
et de la Commande Publique
Service des Assemblées*

ORDRE DU JOUR

Conseil Municipal du 23 octobre 2024

- 1. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024.**
- 2. Compte rendu des décisions du Maire.**

I – Démocratie participative et vie associative

- 3. Conseil Municipal des Enfants – Modification de la composition du comité de pilotage.**
- 4. Subventions « Projets 2024 » - Budget principal de la Ville.**

II – Affaires générales

- 5. Mise en place de la convention « Armées – collectivités ».**
- 6. Campagne de recensement pour l'année 2025 – Recrutement et rémunération des agents recenseurs.**

III – Développement durable et transition écologique

- 7. Conventonnement avec l'éco-organisme ALCOME, pour la réduction des mégots dans l'espace public.**
- 8. Convention d'adhésion au SYDEC en matière de la maîtrise de la demande en énergie.**

IV – Urbanisme et foncier

- 9. Conventions de servitudes avec ENEDIS – Avenue du Colonel Rozanoff et du Commandant Claverie à Mont de Marsan.**
- 10. Conventions de servitudes avec ENEDIS – Avenue de Nonères à Mont de Marsan.**
- 11. Création d'une copropriété – Bâti 1 rue Frédéric Bastiat / 32 rue Léon Gambetta – Parcelle cadastrée section AB n°0512.**

V – Ressources Humaines

- 12. Adhésion au contrat collectif Assurance Prévoyance – Convention de participation proposée par le Centre de Gestion des Landes.**

13. Montant de la participation obligatoire au risque Prévoyance.

VI – Finances

14. Décision modificative n°1. – Budget annexe Stationnement.

15. Décision modificative n°1. – Budget annexe ZAC du Peyrouat.

16. Attribution d'une subvention d'équipement au budget annexe Parcs de Stationnement.

17. Admission en non valeurs – Budget principal de la Ville et budgets annexes.

18. Liste de présentation de créances éteintes Budget principal Ville de Mont-de-Marsan année 2024 – Information du Conseil Municipal.

19. Convention d'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers politique de la Ville – CDC Habitat.

20. Convention d'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties dans les quartiers politique de la Ville – XL Habitat.

VII – Régie des Fêtes

21. Concours « Grand jeu de l'Avent » proposé dans le cadre des animations de Noël 2024 de la Ville de Mont de Marsan – Règlement.

Questions diverses.